

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**Pour diffusion immédiate**

**Messieurs Pierre Desrochers et Elvy Robichaud, co-réceptaires du  
Prix Jean-Robert-Gauthier**

---

**Le 3 novembre 2005** – La Fédération nationale des conseils scolaires francophones est fière de décerner son prix annuel, en l'honneur du Sénateur Jean-Robert-Gauthier, au conseiller ou à la conseillère scolaire qui s'est illustré(e) au cours de sa vie pour sa contribution au développement de l'éducation en français en milieu minoritaire.

Les co-réceptaires de ce prix, pour l'année 2005, sont messieurs Pierre Desrochers de l'Alberta et Elvy Robichaud du Nouveau-Brunswick. Ceux-ci se sont impliqués depuis de nombreuses années pour l'épanouissement des communautés francophones. Ils se sont fait particulièrement connaître par leurs dévouements dans le dossier de la gestion scolaire. Impliqués auprès de leur province respective pour obtenir la gestion scolaire, ils ont fait figure de pionniers, l'un en Alberta et l'autre au Nouveau-Brunswick.

Ce prix, parrainé par une grande personnalité de la francophonie canadienne, vise aussi à reconnaître le rôle de premier plan joué par le Sénateur Gauthier dans tous les dossiers reliés au développement des communautés francophones. Monsieur Gauthier a amorcé sa carrière politique comme conseiller scolaire au début des années 1960. Depuis, il n'a jamais cessé d'apporter sa contribution à la mise en place d'un réseau d'écoles et de conseils scolaires partout au pays.

-30-



*Les co-réceptaires 2005, messieurs Pierre Desrochers et Elvy Robichaud, sont accompagnés de madame Madeleine Chevalier, présidente de la FNCSF à ce moment et de l'honorable sénateur Jean-Robert Gauthier.*

Renseignements : Paul Charbonneau, directeur général de la FNCSF  
Tél. : (613) 744-3443 Courriel : [info@fnssf.ca](mailto:info@fnssf.ca)

## **Monsieur Pierre Desrochers**

### **Co-récipiendaire du Prix Jean-Robert-Gauthier 2005**

Père de famille dévoué, Me Desrochers appuie inconditionnellement la cause de l'éducation francophone en Alberta et y croit de tout son cœur. Ses quatre enfants fréquentent l'école francophone. Il a été président, pendant quelques années, du conseil d'école Notre-Dame à Edmonton.

Finissant de l'école Maurice-Lavallée – à l'époque nommée J. H. Picard – Me Desrochers est un passionné d'histoire, de littérature canadienne et de romans historiques. Durant ses études en droit, Me Desrochers a même travaillé à la forteresse de Louisbourg (Nouvelle-Écosse). Conseiller de la Reine, il est un partenaire principal de McCuaig-Desrochers, un des plus anciens et prestigieux cabinets d'avocats d'Edmonton.

C'est en 1991 qu'il fait ses premiers pas dans le monde de l'éducation en tant que membre du comité de parents de la prématernelle Bobino-Bobinette. Il devint, par la suite, membre puis président du Conseil scolaire du Centre-Nord. À ce poste, Me Pierre Desrochers a mené à bon port plusieurs dossiers difficiles dont celui de la construction de l'école francophone de Saint-Albert, le développement de l'école publique et la réforme électorale au sein du Conseil. De plus, il a joué un rôle de premier plan et a pu ainsi contribuer à l'identification d'une enveloppe budgétaire spéciale pour la construction et la rénovation des écoles francophones de l'Alberta.

Me Desrochers a fait preuve de leadership et d'esprit d'équipe dans plusieurs contextes. Il siège et a siégé à de nombreux conseils d'administration d'organismes sans but lucratif dont, entre autres, la Fondation de l'Orchestre symphonique d'Edmonton – il en est un des cofondateurs – le journal Le Franco – il en était le président de 1989-1992 – le Programme d'administration des affaires bilingues de NAIT, Edmonton Community Foundation. Durant six ans, il a été conseiller scolaire du Conseil scolaire Centre-Nord occupant de tour à tour la présidence (cinq ans) et la vice-présidence. Il est également un membre actif de la paroisse Sainte-Anne ainsi que de l'Association des juristes d'expression française.

Dès son entrée en fonction en tant que président de la Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta (FCSFA), Me Desrochers a créé, parmi les membres, une atmosphère d'harmonie, de collaboration et de consensus. Plus important encore, il a gagné la confiance de tous et a travaillé de très près avec les hauts fonctionnaires du ministère de l'Éducation, le président du Secrétariat francophone ainsi que le ministre de l'Éducation du temps, le Dr Lyle Oberg, avec qui il a développé d'excellentes relations qui ont permis l'avancement des dossiers de la Fédération.

De plus, il y a quatre ans, lorsque la province a cherché une solution « salomonienne » à la question de l'offre de deux droits constitutionnels – éducation en français et éducation catholique – des francophones de l'Alberta, Me Desrochers a représenté la FCSFA avec énormément de doigté sur le comité gouvernemental mandaté pour se pencher sur la question, un des plus importants pour l'éducation francophone depuis l'obtention de la gestion scolaire en 1994.

Grâce à la contribution de Me Desrochers, reconnu tant pour sa sagesse et son sens de justice que pour sa vision d'avenir, les cinq conseils scolaires francophones ont pu se doter de structures organisationnelles différenciées qui répondent à leur situation particulière. La création de conseils scolaires composés est unique en son genre au Canada et cette structure fonctionne parfaitement bien, dans l'harmonie, le respect mutuel et la compréhension des intérêts des uns et des autres. Me Desrochers est le véritable auteur de ce dénouement et nous lui devons une fière chandelle pour sa persévérance à l'obtenir.

## **Monsieur Elvy Robichaud**

### **Co-récipiendaire du Prix Jean-Robert-Gauthier 2005**

Natif de Tracadie-Sheila, dans la Péninsule acadienne, Monsieur Robichaud a d'abord commencé sa carrière comme enseignant et, par la suite, a occupé le poste de direction dans deux écoles de sa région. Grand amateur de sports, il a été directeur des loisirs de la Ville de Tracadie, président des Olympiades spéciales du Nouveau-Brunswick et trésorier de Loisirs Nouveau-Brunswick.

Très actif dans le volet scolaire autant que communautaire, il faut noter de plus sa contribution à titre de conseiller de la Ville de Tracadie et comme président du conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu Saint-Joseph de sa ville natale sans oublier qu'il est devenu conseiller scolaire et a même assumé la présidence du conseil entre 1988 et 1990.

En 1994, lors d'une élection partielle, Monsieur Robichaud a été élu député de la circonscription de Tracadie. Il a été réélu à trois autres reprises soit aux élections de 1995, 1999 et 2003. En 1999, le premier ministre Bernard Lord lui confia la responsabilité ministérielle de l'Éducation jusqu'en 2001. Depuis lors, il détient le poste de ministre de la Santé et Mieux-être.

En 1996, le gouvernement de l'époque décida de centraliser son système d'éducation en abolissant les conseils scolaires. Triste page dans la gouvernance locale du Nouveau-Brunswick ! Dès 2001, le ministre Robichaud annonce la création de cinq conseils d'éducation acadiens, tous élus par la population avec le pouvoir de décisions locales. À ce moment-là, le ministre Robichaud déclarait : « Les décideurs clés seront plus accessibles aux parents, aux élèves, aux employés et à la collectivité. ».

Pour toutes les raisons mentionnées ci-haut, et pour son engagement soutenu pour l'avancement de l'éducation au Nouveau-Brunswick, Monsieur Elvy Robichaud reçoit le prix Jean-Robert-Gauthier 2005 de la FNCSF.

À l'image de cet illustre sénateur, Monsieur Robichaud a également fait preuve de courage et de persévérance en redonnant la gouvernance scolaire aux gens vivant dans les communautés.